

AFFAIRE N° 8 - Convention d'honoraires concernant la construction d'un groupe scolaire mixte à DOMENJOD - Travaux confiés à l'atelier d'art et d'architecture Gilbert ROYER.

M. MONDON donne lecture du rapport :

" Mesdames, Messieurs et chers Collègues ,

Je vous demande d'approuver la convention d'honoraires concernant la construction d'un groupe scolaire mixte à Domenjed dont les plans et devis ont été exécutés par l'atelier d'Art et d'Architecture Gilbert ROYER.

J'ai, toutefois, appelé l'attention de l'architecte sur le fait qu'une somme de 24.000.000. de frs.CFA. avait été mise à la disposition de la Commune par le Ministère de l'Education Nationale pour le financement de cette réalisation, alors que le devis estimatif établi par lui s'élève à 30.000.000. de frs.CFA.

Je lui ai, en conséquence, fait remarquer que la Commune ne passerait à l'exécution de ce travail qu'au cas où elle recevrait une offre de 24.000.000. de frs. CFA. pour l'exécution des travaux en cause.

Par ailleurs, le mandatement de ses honoraires ne pourra s'effectuer que par application d'un pourcentage au montant des travaux à effectuer, lequel ne pourra en aucun cas dépasser 24.000.000. de frs.CFA.

Mesdames et Messieurs, je mets la question auxvoix ./.

M. DIJOUX : précise qu'il s'agit de la solution "B". L'architecte avait proposé en effet 2 solutions. La solution "A" est insuffisante, et c'est la solution "B" qui bien que d'un coût plus élevé, nous donnerait une cour plus grande.

M. REYDELIET suggère pour sa part que l'autorisation soit demandée à l'Education Nationale de construire un bâtiment à étage ; cette solution permettrait ainsi que vient de le dire M. DIJOUX, de créer une cour plus grande, de prévoir la construction de 10 classes au lieu de 6, et de deux logements de fonctions Le terrain est bien placé et nous aurions donc intérêt à faire construire à étage.

M. le Maire : nous vous proposons, Mesdames et Messieurs, l'adoption de la solution "B" qui est la plus onéreuse, mais qui nous assure une école de qualité.

Je mets la question aux voix ./.

Adopté à l'unanimité.